



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E177994

VALABLE JUSQU'AU 03/06/2025

ÉDITÉ LE 23/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/12/2018

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ALENCON 2019B00003

Siret : 844 956 607 00015

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 3701109

Assurance Responsabilité Travaux :

THELEM ASSURANCES TDCB12263355

Assurance Responsabilité Civile :

THELEM ASSURANCES TRCB12263304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2023

Raison sociale : SARL BESNIARD

Sigle : SARL BESNIARD

LES PLANCHES
61500 SEES

Téléphone : 02 33 28 76 19

Portable : 06 80 60 13 15

Site Internet :

E-mail : etsbesniard@aol.com

Responsabilité légale :

BESNIARD THOMAS GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	09/06/2022
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	08/09/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	11/04/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	11/04/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	09/06/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	08/09/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	08/09/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	09/06/2022
o Ventilation mécanique	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.